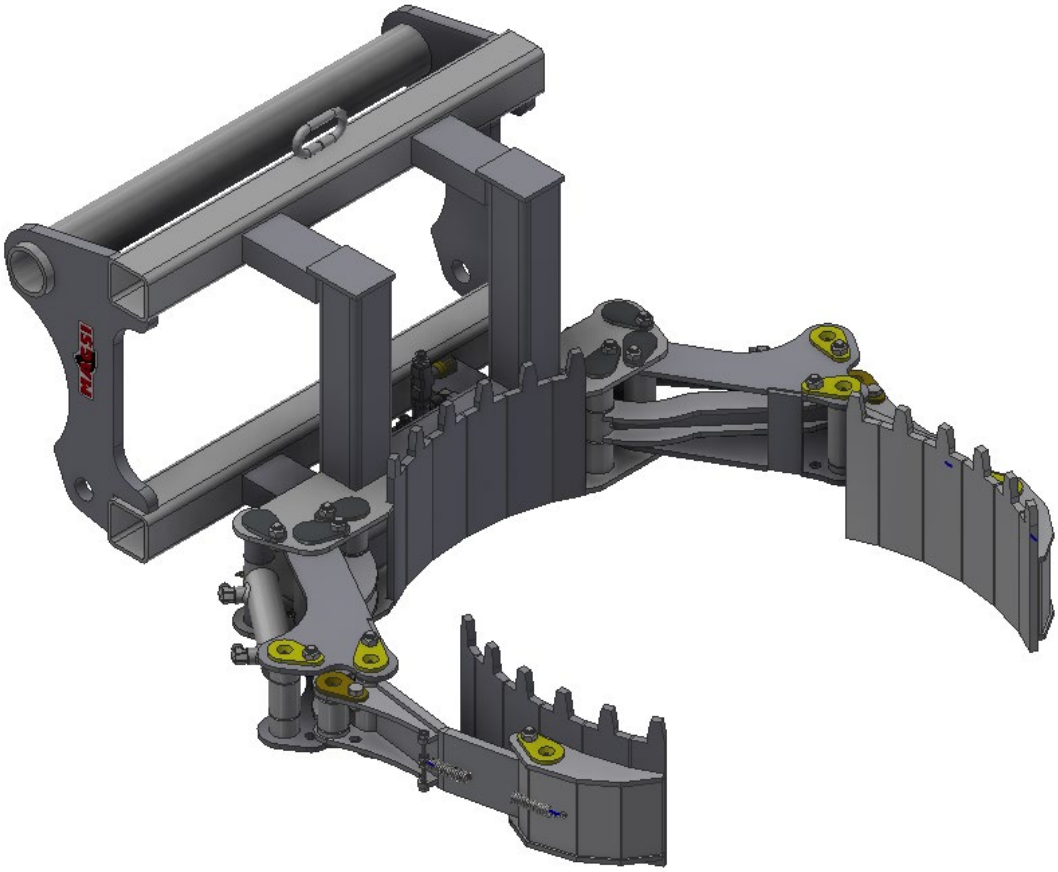

Manuel d'utilisation

PINCE A POT

RÉFÉRENCE : PPOT

MAGSI • ZA de Bel Air • 29 450 SIZUN • 02.98.24.10.00

WWW.MAGSI.FR

TABLE DES MATIERES

I. **Introduction** **3**
- A. Modification 3

II. **Instruction de maintenance** **4**
- A Circulation sur la voie publique 5
- B. Remise de l'accessoire 5
- C. Sécurité des personnes 5
- D. Sécurité machine 5
- E. Préconisation 5
- F. Sécurité en matière d'entretien 5
- G. Sécurité en matière d'utilisation 5

III. **Présentation** **6**
- A. Modèle 6
- B. Identification 6
- C. Caractéristiques techniques 7
- D. Composants principaux 7

IV. **Installation** **8**
- A. Contrôles à la réception 8
- B. Levage 8

V. **Utilisation** **9**
- A. Opérations de contrôle préalables à l'utilisation 9
- B. Attelage de l'accessoire 9
- C. Option 9
- D. Conditions de travail de l'accessoire 10
- E. Précautions d'emploi 12

VI. **Entretien** **13**
- A. Arrêt prolongé et remisage 13
- B. Consignes d'utilisation du nettoyeur HP 14
- C. Incident de fonctionnement 16
- D. Annexes 17
- E. Nomenclature des pièces de rechange 18
- F. Certificat de Conformité 19

I. Introduction

Vous venez de faire l'acquisition d'une pince à pot MAGSI, nous vous en remercions. Avant tout, pour vous servir correctement de votre accessoire, lisez complètement ce manuel d'instruction.

Votre accessoire bénéficie d'une garantie contre tout vice de fonctionnement et hors pièces d'usures dans une période de 12 mois à compter de la livraison. La garantie ne peut être accordée en cas de non-respect du présent livret ou en cas de mauvaise utilisation.

Seules les pièces MAGSI distribuées par notre service après-vente bénéficient et peuvent faire bénéficier de la garantie.

A. Modification

L'amélioration de nos produits est une préoccupation constante de la société MAGSI. C'est pourquoi, les plans de fabrication de nos divers accessoires peuvent être modifiés sans préavis, sans nuire à leur utilisation en service.

En cas de demande, il est impératif de nous rappeler le numéro de série inscrit sur la déclaration de conformité apposée sur l'accessoire.

II. Instruction de maintenance

Le présent manuel a pour objectif de donner toutes les informations nécessaires pour une bonne utilisation de votre accessoire.

Nous insistons sur l'importance de suivre attentivement toutes les instructions de chacun des chapitres afin d'éviter tout risque de fausse manœuvre, qui pourrait engendrer des dommages corporels et/ou détériorer votre matériel

Ce manuel doit être considéré comme faisant partie intégrante de l'accessoire et doit toujours l'accompagner, même en cas de revente.

Cet accessoire est conçu pour réaliser des travaux spécifiques en relation avec différents secteurs d'activité. Le constructeur n'accepte aucune responsabilité pour les dommages matériels ou corporels résultant d'une utilisation non conforme, les risques devant en être supportés uniquement par l'utilisateur. Un usage conforme à celui défini ci-dessus suppose l'observation et le suivi des règles d'utilisation, d'entretien et de remise en état stipulées par le constructeur.

Il est impératif de toujours respecter les consignes de prévention des accidents, ainsi que les règles générales en matière de sécurité de médecine du travail et de législation routière

Le constructeur décline toute responsabilité en cas de dommages matériels ou corporels résultant d'une modification apportée à la machine sans son agrément.

Si des informations ou des précisions complémentaires vous semblent nécessaires, n'hésitez pas à nous consulter.

D'autre part, nous recommandons, pour toute demande d'informations ou de pièces de rechange, de préciser :

Année de construction :

Type :

N° de série :

Lors de son utilisation, un seul opérateur doit être aux commandes de l'engin porteur.

D'autre part, nous recommandons tout d'abord de choisir une machine appropriée au travail ou convenablement adaptée à cet effet, puis de s'assurer de la conformité et du maintien en conformité de celle-ci et enfin de lire attentivement cette notice pour bien comprendre son fonctionnement.

A Circulation sur la voie publique

Respecter la réglementation en vigueur pour circuler sur la voie publique.
Rappel : Vitesse maximale autorisée 25 km/h, largeur maximale de l'outil 2m55.

- **Circuler sur la voie publique avec le bras de levage en position basse et l'accessoire cavé.**

B. Remise de l'accessoire

Des accessoires non remisés correctement peuvent blesser ou même tuer en tombant.
Caler ses accessoires de façon à ce qu'ils ne puissent pas tomber ou rouler.

C. Sécurité des personnes

Porter des vêtements ajustés au corps et se munir des équipements de protection individuels (chaussures de sécurité, casque antibruit, lunettes de protection, etc....) correspondant au travail à effectuer.

D. Sécurité machine

S'assurer avant de mettre la machine en service du bon accrochage, verrouillage, de l'accessoire.

E. Préconisation

Ne jamais mettre en service l'accessoire lorsque d'autres personnes se trouvent à proximité. Toutes personnes lors d'une manutention doit se situer au-delà d'un rayon de 10 mètres par rapport à l'accessoire.

F. Sécurité en matière d'entretien

Avant de commencer à travailler, lire attentivement les instructions d'entretien. Ne jamais effectuer d'opération de lubrification, d'entretien ou de réglage lorsque la machine est en marche. Poser l'accessoire au sol, arrêter le moteur du véhicule porteur, si nécessaire le laisser refroidir.

G. Sécurité en matière d'utilisation

Vérifier régulièrement les fixations des accessoires.
Ne jamais intervenir sur l'accessoire monté sur la machine sans l'avoir arrêtée.

III. Présentation

A. Modèle

Pince à pot (Réf : PPOT)

B. Identification

La plaque signalétique de votre accessoire se situe au niveau de la structure porteuse.

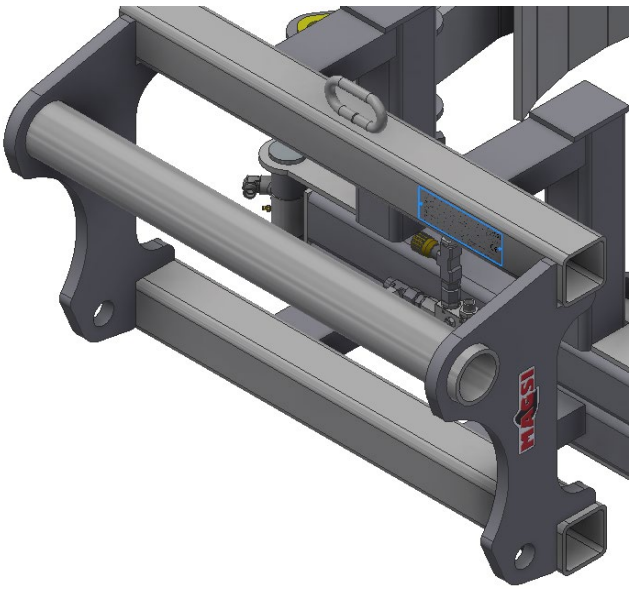

Sur la plaque signalétique, vous retrouvez notamment les informations suivantes :

- N° de série
- Date de fabrication
- Poids de l'accessoire
- Type d'accessoire
- Capacité de l'accessoire
- Référence de l'accessoire

C. Caractéristiques techniques

REFERENCE	POT MINI (MM)	POT MAXI (MM)	POIDS (KG)
PPOT400700	400	700	165
PPOT600900	600	900	190
PPOT7001300	700	1300	200

IMPORTANT :

La capacité de chargement est donnée pour un véhicule à l'arrêt.

Des consignes de sécurité particulières au nouvel équipement seront rédigées et portées à la connaissance du cariste par le chef d'établissement.

D. Composants principaux

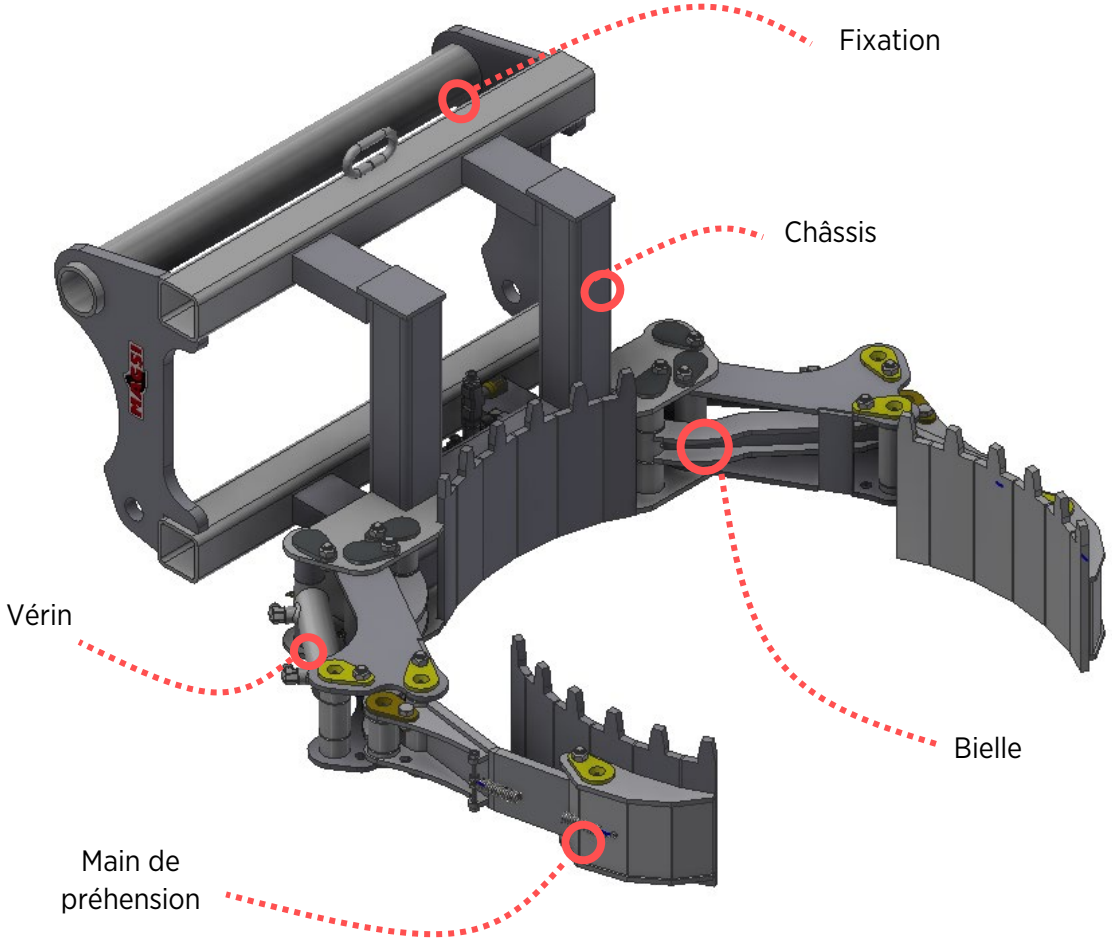

IV. Installation

A. Contrôles à la réception

Lors de la livraison s'assurer de la conformité du produit par rapport à la commande. Contrôler également l'état du matériel afin d'établir, si nécessaire, des réserves auprès du transporteur. Vérifier l'apposition de la plaque CE et la conformité de celle-ci à la commande.

B. Levage

Le poids de l'accessoire est indiqué sur la plaque CE de celui-ci.

S'assurer :

- de la capacité de levage
- que les accessoires de levage sont en bon état.
- qu'aucune personne ne se trouve sur la zone de manutention.
- que la personne est habilitée.
- qu'une seule personne doit être aux commandes de l'engin porteur.

IMPORTANT :

L'utilisation de l'accessoire ne s'effectuera que lorsque les consignes ci-dessus auront été appliquées. En cas de non-respect de ces règles, la société MAGSI déclinera toute responsabilité

V. Utilisation

A. Opérations de contrôle préalables à l'utilisation

- Bien vérifier le serrage des écrous de l'accessoire après montage et toutes les 10 heures d'utilisation.
- Bien vérifier le bon état général de l'accessoire avant de commencer le travail (aucune déformation de la structure, présence des éléments.
- Bien s'assurer que les vérins de l'appareil de levage sont équipés d'un clapet de maintien de charge des 2 côtés de ceux-ci. En cas de non-présence de ces organes de sécurité, l'entreprise Magsi ne pourra être tenue pour responsable en cas d'incident.

B. Attelage de l'accessoire

- Accrocher et verrouiller l'outil.
- Brancher les flexibles hydrauliques.
- Avant la première utilisation, faire fonctionner l'accessoire à vide et vérifier la bonne monter / descente du câble.
- Pour la première utilisation, soulever à moins de 1m du sol une charge modérée afin de s'assurer du bon fonctionnement de l'ensemble. Puis valider la bonne prise en main de l'accessoire par le chauffeur.

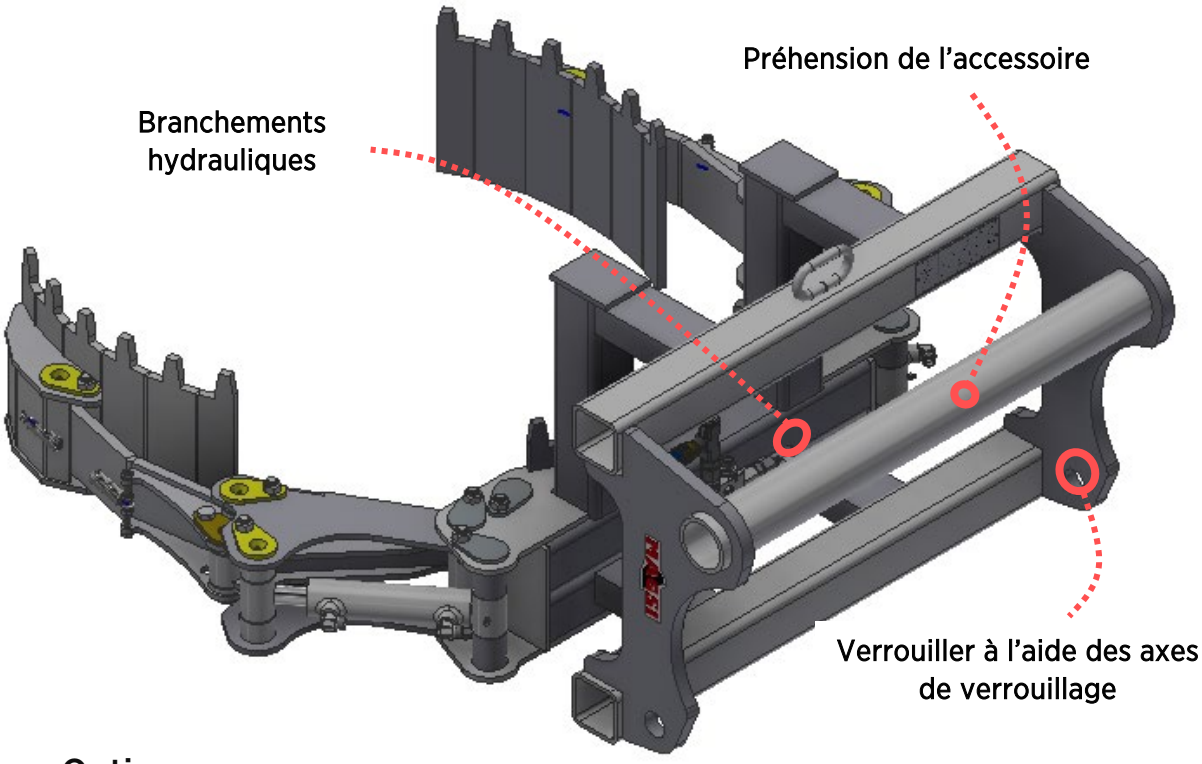

C. Option

En option, la pince à pots peut être équipée d'un clapet anti retour en fonction du modèle de l'engin porteur.

D. Conditions de travail de l'accessoire

- **PREMIERE PHASE : PREHENSION DU POT**

Commencer la phase de préhension en vous approchant du pot à déplacer en veillant à avoir les 2 mâchoires latérales grandes ouvertes. Une fois proche du pot à déplacer, caler ce dernier contre le tablier de l'accessoire, de telle sorte que la mâchoire fixe vienne dans la collerette du pot. Enserrer ensuite ce dernier jusqu'à ce que les mâchoires mobiles viennent bien en appui sur le pot. Enfin terminez la phase de préhension en soulevant le pot délicatement.

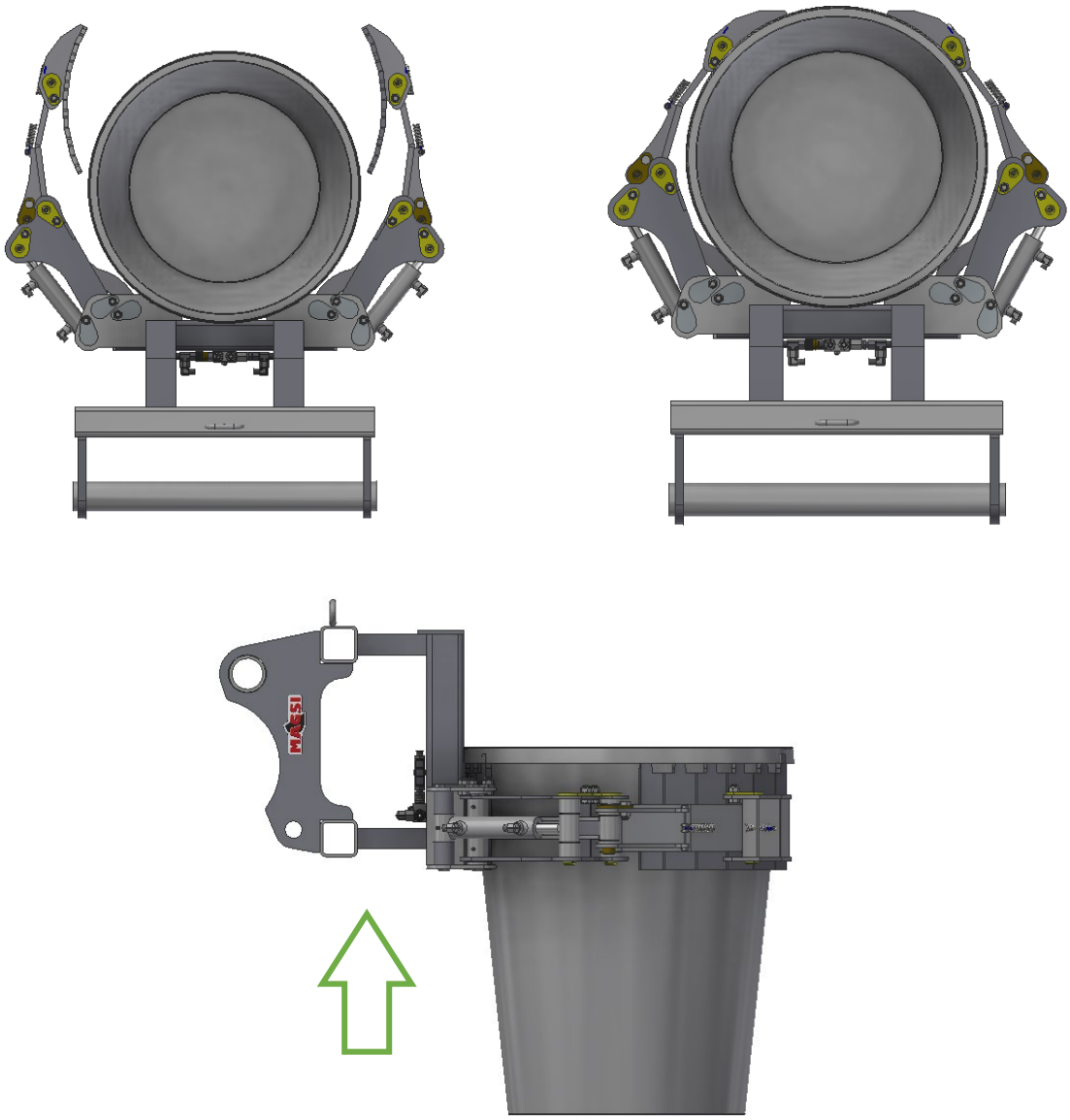

- Les pots à reprendre doivent OBLIGATOIREMENT être « à collerette »
- Interdiction de soulever quelconque pot qui ne serait pas soutenu par les 3 mains !

- **DEUXIEME PHASE : DEPLACEMENT DU POT**

Lors du déplacement il est primordial de respecter un angle maximal de cavage positif ou négatif de 5° par rapport à la verticale, sous peine de voir le pot transporté se renverser. Également, il est strictement interdit d'avoir une vitesse d'avancement de plus de 5 km/h.

- Dans le cas de déplacement, la charge doit être en position basse, il est obligatoire de rouler à vitesse lente, **maximum 5 km/h**, il est nécessaire et obligatoire d'arrimer la charge au tablier du chariot élévateur.
- Il est strictement interdit de déplacer la charge (roulage du télescopique) avec le support en position haute.
- Des abaques de charges doivent être à disposition du cariste dans la cabine du chariot.
- La charge doit être soulevée avec le mât en position comme précisé sur les abaques de charges du constructeur machine.

- **TROISIEME PHASE : DEPOSE DU POT**

Pour la dépose du pot, il est important de prendre sont temps et de bien décomposer les étapes, il en va de la préservation structurelle du pot manutentionné !

Commencer par ralentir l'allure à l'approche de la zone de dépose, jusqu'à l'arrêt total du véhicule porteur. Ensuite, posez délicatement le pot au sol, descendez la pince le long du pot (descendez assez la pince pour enlever le haut des mains de la collerette), écartez les mains et reculez l'engin porteur du pot.

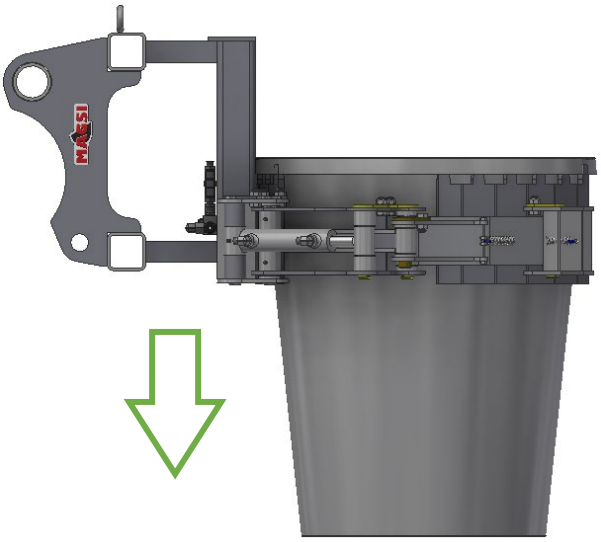

E. Précautions d'emploi

- **PRECAUTIONS VIS-A-VIS DE L'UTILISATEUR**

L'entreprise Magsi ne pourra être tenue responsable en cas d'incident si l'utilisateur se trouve dans l'un des cas ci-dessous :

- L'utilisateur ne doit pas être sous l'influence de produits stupéfiants.
- L'utilisateur ne doit pas être en état d'ébriété.
- L'utilisateur ne doit pas être sous traitement médicamenteux susceptible d'altérer ses facultés.

- **SITUATION A PROSCRIRE**

- Ne pas utiliser la pince avec les flexibles d'hydrauliques débranchés sous risque de déroulement du câble.
- Ne pas utiliser la pince comme potence mobile.
- Ne jamais dépasser la charge maximale admissible par l'accessoire (visible sur la plaque CE. En cas de non-respect de cette dernière, nous ne pourrions être tenu responsables en cas d'accident.
- Ne jamais laisser en charge la pince lorsque celle-ci est inutilisée sous peine de détérioration de la structure.
- Attention à la zone de dépose du pot. Il est strictement proscrit de déposer le pot manutentionné sur un plan en dévers sous peine de voir ce dernier se renverser.

- **INTERVENTIONS SUR L'ACCESSOIRE**

Avant toute intervention sur l'accessoire, il est indispensable :

- De poser l'accessoire au sol
- D'arrêter le véhicule porteur

- Ne pas circuler sous l'accessoire lorsque le bras de levage de la machine est en position haute.
- Ne jamais soulever de charges « vivantes » (homme, animaux)
- Ne jamais dépasser la charge maximale admissible par l'accessoire (visible sur la plaque CE. En cas de non-respect de cette dernière, nous ne pourrions être tenus responsables en cas d'accident.

Cet accessoire est prévu pour la manutention de charges. Toute autre utilisation est proscrite.

- **Des consignes particulières à l'utilisation du nouvel équipement seront rédigées et portées à la connaissance du conducteur par le chef d'établissement.**
- **Les abaques de charges doivent être à disposition du conducteur dans la cabine de la machine.**

VI. Entretien

A. Arrêt prolongé et remisage

En cas d'arrêt prolongé de l'accessoire, nous vous conseillons vivement de :

- Entreposer la machine dans un endroit adéquat à l'abri des intempéries et propre.
- Nettoyer entièrement l'accessoire.
- Graisser l'ensemble de l'accessoire (voir rubrique « points de graissage de l'accessoire »).
- Déposer une couche d'huile sur la totalité de la machine pour assurer une parfaite protection.

B. Points de graissage

Pour un bon fonctionnement de votre accessoire et une bonne longévité de celui-ci, il faut graisser les organes suivants selon les indications notées :

Graisser les axes toutes les 10H d'utilisation

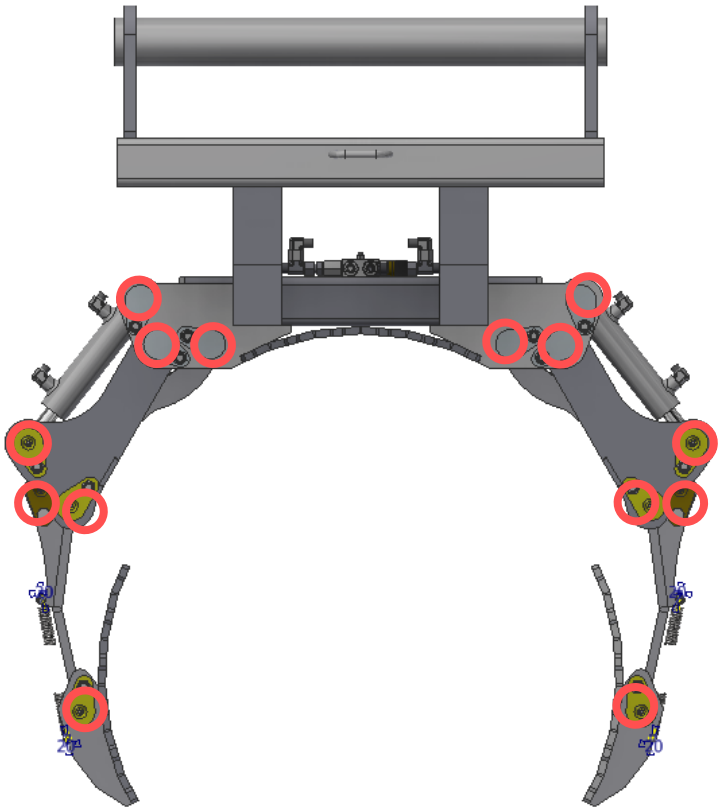

Graisser abondamment jusqu'à ce qu'une collerette de graisse fraîche apparaisse.

C. Consignes d'utilisation du nettoyeur HP

Le premier nettoyage à haute pression doit se faire au plus tôt deux mois après la première mise en service de l''accessoire :

- Pression < à 100 bars
- Distance > à 50 cm du support
- Eau chaude < à 80°C

Nota : Privilégier les détergents alcalins de type lessive pour carrosserie et pour profilé-pièces métalliques peints.

Les produits **recommandés** pour le nettoyage des surfaces laquées sont principalement :

- les **nettoyants** domestiques ou industriels à **pH neutre** (voir notice d'utilisation car dilution possible à l'eau si la solution vendue est concentrée).

Les autres produits sont **fortement déconseillés** ou proscrits pour le nettoyage des surfaces laquées, entre autres :

- **les acides** : acétique, chlorhydrique, nitrique, sulfurique,

- **les bases** : lessive de soude, eau de javel, ammoniaque,

- **les oxydants** : eau oxygénée,

- **les solvants organiques** :

  - Acétone et dérivés : dissolvants
  - Alcools : ménager, alcool à brûler, alcool médical), isopropanol
  - Essences et autres distillats du pétrole : white spirit, gasoil, essence
  - Nettoyants mastic et dégoudronnant : acétate de méthylethyle
  - Produits anti graffiti : dérivés du propylène glycol, essence de térébenthine
  - Poudres et crèmes à récurer

VII. Incident de fonctionnement

Le tableau suivant vous servira à analyser les causes de non-fonctionnement de votre accessoire.

Incidents	Causes probables	Solutions
La pince ne s'ouvre pas	Mauvaises connexions hydrauliques	Vérifier les connexions hydrauliques
	Les bras de la pince entrent en contact avec un obstacle	Reculer légèrement les bras de l'obstacle
	Mauvais réglage du limiteur de débit (si accessoire équipé)	Vérifier que la mollette n'est pas serrée au maximum
	Fuite hydrauliques	Vérifier le circuit hydraulique et changer les pièces si nécessaire
	Rupture hydrauliques	Vérifier le circuit hydraulique et changer les pièces irréparables
La pince ne se ferme pas	Mauvaises connexions hydrauliques	Vérifier les connexions hydrauliques
	Mauvais réglage du limiteur de débit	Vérifier que la mollette n'est pas serrée au maximum
	Pression du circuit de l'engin porteur insuffisant	Faire vérifier et modifier si besoin les tarages par votre concessionnaire
	Présence d'un corps étranger entre le pot et les bras de la pince	Ouvrir les bras de la pince et évacuer le corps étranger
	Fuite hydraulique	Vérifier le circuit hydraulique et changer les pièces si nécessaire
	Rupture hydraulique	Vérifier le circuit hydraulique et changer les pièces irréparables
Ouverture et fermeture trop rapide de la pince	Mauvais réglage du limiteur de débit.	Resserrer la mollette du limiteur de débit jusqu'à obtenir une ouverture et fermeture de la pince plus lente
Ouverture et fermeture trop lente de la pince	Mauvais réglage du limiteur de débit.	Desserrer la mollette du limiteur de débit jusqu'à obtenir une ouverture et fermeture plus rapide

Dans tous les cas d'incident de fonctionnement, il est impératif d'arrêter l'utilisation de l'accessoire jusqu'à remise aux normes de celui-ci.

VIII. Annexes

A. Fiche d'entretien :

Type :	
N° de série :	
Date d'achat :	

B. S.A.V. :

Revendeur :	
N° de téléphone :	
Interlocuteur :	

C. Interventions

Dates	Opérations effectuées	Observations diverses

D. Nomenclature des pièces de rechange

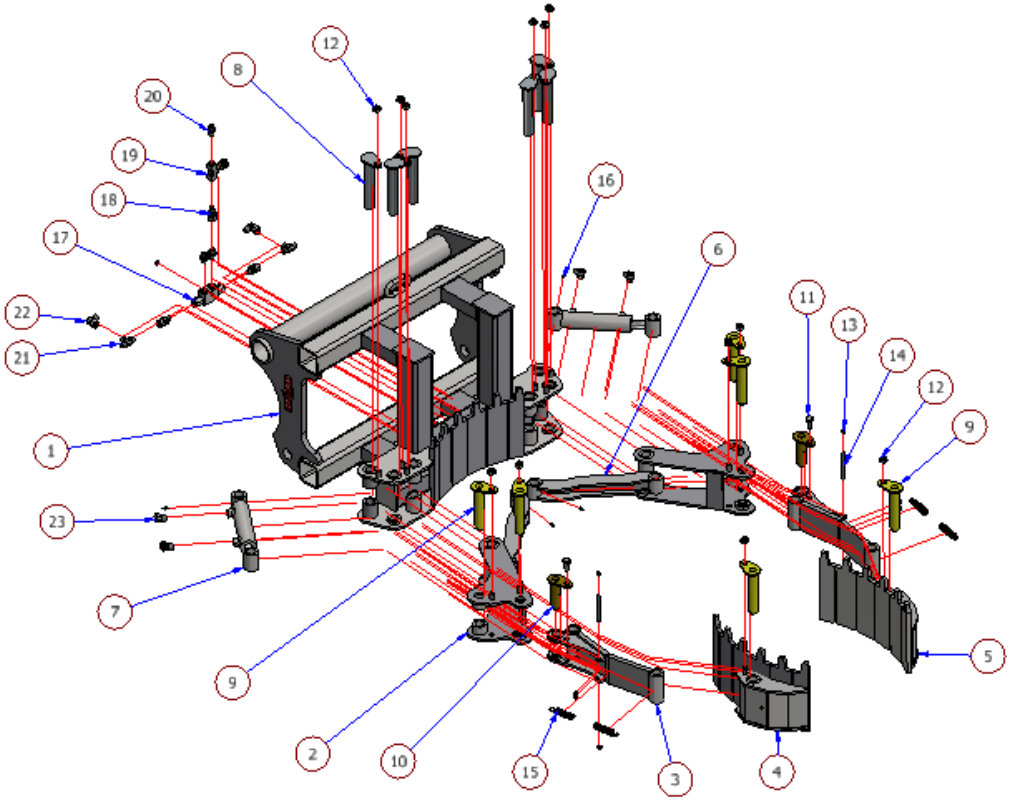

Liste de pièces			
Article	*QTE*	*N° de pièce*	*Description*
1	*1*	*Châssis pince*	*Châssis pince à pot*
2	*2*	*Bras principal PPOTXXXXXX*	*Bras principal PPOT (selon modèle)*
3	*2*	*Bras secondaire PPOTXXXXXX*	*Bras secondaire PPOT (selon modèle)*
4	*1*	*Main droite PPOTXXXXXX*	*Main droite PPOT (selon modèle)*
5	*1*	*Main gauche PPOTXXXXXX*	*Main gauche PPOT (selon modèle)*
6	*2*	*Bielle PPOTXXXXXX*	*Bielle PPOT (selon modèle)*
7	*2*	*60VDE25400100 assemblé*	*Vérin DE 2540 - 100 assemblé*
8	*6*	*A30180*	*Axe Ø30 - 180*
9	*6*	*A30150AVGR*	*Axe Ø30 – 150 graissé*
10	*2*	*A30100AVGR*	*Axe Ø30 – 100 graissé*
11	*14*	*71VISM14X30 8.8*	*Vis tête H*
12	*14*	*71ECRM14FREIN*	*Ecrou tête H freiné*
13	*9*	*71ECRM8*	*Ecrou tête H*
14	*2*	*71TIGEFILETM8X100*	*Tige filetée M8x100*
15	*2*	*69RES-NH-TABLIER-ZN*	*Ressort de placage*
16	*8*	*71GRM6DAUTOTARAUDANT*	*Graisseur M6 droit autotaraudant*
17	*1*	*30CLAP*	*Clapet double piloté*
18	*3*	*30AT1212X17*	*Raccord tournant*
19	*1*	*70ETRANGLEUR*	*Restricteur de débit*
20	*3*	*30UM1212X17CYL*	*Union hydraulique*
21	*2*	*30T12*	*Té hydraulique*
22	*2*	*30CF12*	*Coude femelle hydraulique*
23	*4*	*30CM1212X17*	*Raccord hydraulique coudé*

E. Certificat de Conformité

Voir page suivante

DECLARATION CE de conformité
Selon annexe II.A de la directive « Machines » 2006/42/CE

Le fabricant : MAGSI

Je soussigné, Monsieur Boris PERSON, déclare sous ma propre responsabilité que l'accessoire de levage désigné ci-après :

Désignation de l'équipement : PPOT

Type : Pince à Pot

Année de fabrication :

Numéro de commande :

Satisfait à l'ensemble des dispositions pertinentes du texte réglementaire suivant :

- Directive Machines 2006/42/CE modifiée.

L'équipement de travail ci-dessus est conçu et fabriqué conformément aux prescriptions :

- de la directive « Machines » 2006/42/CE et aux législations nationales la transposant (R233-84, Annexe 1 du code du travail).
- Pour une utilisation conforme aux instructions énoncées du manuel d'utilisation PPOT particulier le concernant.

Le coefficient de sécurité utilisé est conforme à la législation sur les épreuves d'appareils ou d'accessoires de levage.

- Annexe I de la Directive Machine (Décret n°92-767 du 29/07/1992)
- Appareil de levage : Art 4.3.2 précisé par l'arrêté du 18/12/92 (Art 1 ou 5)
- Accessoire de levage : Art 8.1.3 précisé par l'arrêté du 18/12/92 (Art1-3 ou5)

Nous attirons particulièrement l'attention des chefs d'établissements sur l'importance des dispositions applicables à la conduite et la circulation des chariots automoteurs à conducteur porté, telles qu'elles résultent de l'arrêté du 30 juillet 1974 modifié et de la lettre ministérielle du 19 octobre 1989, dont le strict respect est indispensable.

Conditions d'utilisation (non exhaustives) :

-Ne pas utiliser l'accessoire comme nacelle (pas de transport de personne).
-Il est rappelé qu'il est strictement interdit de passer sous la charge en hauteur.
-Il convient de s'assurer qu'aucune personne ne se trouve dans un rayon de 10 mètres autour de l'accessoire pendant son utilisation.
-Des consignes particulières à l'utilisation du nouvel équipement seront rédigées et portées à la connaissance du conducteur par le chef d'établissement.

Rappel :

Il appartient à l'utilisateur de faire procéder aux vérifications réglementaires :

- Vérification annuelle des équipements de manutention et de levage.
- Vérification lors de la mise en service ou remise en service.
- Examen d'adéquation tel que défini par l'article 7 de l'arrêté du 1er mars 2004 ou du 30 novembre 2001.
- Equipement Interchangeable : procéder aux épreuves statiques et dynamiques réglementaires de l'ensemble Equipement plus Appareil de Levage.
- En accord avec la norme européenne EN474-5, si l'engin porteur est une chargeuse-pelleteuse ou pelle hydraulique, celle-ci doit être équipée pour les travaux de levage de charge d'un dispositif anti-rupture de flexibles sur les vérins de flèches et d'un avertisseur de surcharge.

Nom et adresse de la personne autorisé à constituer le dossier technique : Boris Person
Lieu : Sizun
Date de la déclaration :
Nom et Fonction du signataire : Boris PERSON – Directeur Général.

Signature :

MAGSI
ZA de BEL AIR
29450 SIZUN
TEL : 02.98.24.10.10 - FAX : 02.98.24.11.11